

Ce bulletin d'information, bi-mensuel de mai à octobre, s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles dans la notice diffusée avec l'ordre de service feux de forêt, ainsi que sur le site Internet feux de forêt Sud-Est. Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est. Pour toute information complémentaire, contacter Jacqueline Bidet au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à jacqueline.bidet@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 juin 2004 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions hydrologiques du mois de mai 2004

Globalement, le mois de mai a vu des pluies importantes sur les extrémités occidentale et orientale de la région :

- a. Pyrénées-Orientales (sauf Cerdagne) : 80 à 150 mm, soit 1,5 à 1,8 fois la normale.
- b. Corse du sud : 100 à 170 mm, soit 2 à 2,5 fois la normale.

On recueille entre 50 et 80 mm sur la Cerdagne, l'Aude, l'ouest de l'Hérault, la Haute-Corse (excepté la côte orientale) et les Alpes du Sud.

Ailleurs, les pluies sont déficitaires. Un secteur attire particulièrement l'attention, avec des pluies inférieures à 25 mm (14 à 60% de la normale). Il s'agit des Hautes-Alpes, de l'Ubaye et d'une vaste zone intégrant la vallée du Rhône dans sa globalité, et s'étendant, dans sa partie sud, de Montpellier à Toulon. Au sein de ce secteur déjà déficitaire, ce sont la basse vallée du Rhône et le secteur d'Aubagne qui voient les pluies les plus faibles, entre 5 et 10 mm.

On notera que la quasi totalité des pluies a été recueillie dans les premiers jours du mois. Après une première décade peu desséchante, le retour à des températures de saison et l'absence de pluie ont favorisé la reprise du dessèchement. Celui-ci est analysé ci-dessous.

2. Elements statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1 juin (à 8 h légales)

Période de référence : 1968-2003 (1992-2003 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/6/2003	1/6/2004	moyenne 68-03	valeurs les plus basses de 1968 à 2003 pour un 1 ^{er} juin	
Pyrénées-Orientales	111	113	107	66 1973	68 1982
Languedoc occidental	118	102	117	74 1982	76 1989
Bas Languedoc	92	94	102	56 1997	66 1982
Plateaux Massif Central	114	127	134*	-	-
Cévennes	120	94	126	95 1989	95 1997
Bas Rhône	81	91	108	54 1997	65 1982
Moyenne vallée du Rhône	84	90	109*	-	-
Provence littorale	78	78	99	44 1997	57 1989
Haute-Provence	99	94	111	54 1997	76 1973
Hautes-Alpes	107	97	125	99 1991	105 2003
Alpes du Sud	123	120	129	91 1997	103 1999
Côte d'Azur	84	92	104	47 1997	70 1992
Corse occidentale	64	104	100	64 2003	73 1983-97
Corse orientale	65	98	97	59 1997	66 2003
Montagne corse	97	114	111*	-	-

- **Réserve supérieure à la moyenne :**
Pyrénées-Orientales, Corse occidentale
- **Réserve voisine de la moyenne :**
Corse orientale, Montagne Corse
- **Réserve inférieure à la moyenne :**
 - **déficit faible :**
Bas Languedoc, Plateaux Massif Central, Alpes du Sud
 - **déficit modéré :**
Languedoc occidental, Basse vallée du Rhône, Haute Provence, Côte d'Azur
 - **déficit fort :**
Cévennes, Moyenne vallée du Rhône, Provence littorale, Hautes Alpes

On notera que les Hautes-Alpes et les Cévennes présentent une valeur record au 1^{er} juin 2004. Pour les Cévennes, le précédent record datait de 1989. Pour les Hautes-Alpes, il s'agissait de 1991.

3. Etude de la sensibilité au feu au 1 juin 2004 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)

La situation a évolué depuis le 15 mai 2004, date du dernier bulletin.

Au 1^{er} juin 2004 :

- Le dessèchement superficiel (indice IH):

Sur l'ouest de la région (66, 11, ouest 34), les Alpes du Sud et la plus grande partie de la Corse, le dessèchement superficiel est modéré.

Ailleurs, avec la longue période sèche du mois de mai, le dessèchement superficiel s'est accentué. Il est désormais assez fort (indice IH jusqu'à 115), témoignant d'une réelle sensibilité au feu de la végétation arbustive. Les valeurs les plus élevées sont rencontrées dans les Bouches-du-Rhône, le Var (partie ouest + Maures), le Vaucluse (sauf massif du Ventoux), le Gard (partie est et sud) et l'Hérault (Montpellierain).

- Le dessèchement plus profond (indice IS) :

Il est modéré en général (IS entre 100 et 250) et inférieur aux seuils sensibles pour la strate arborée.

Trois secteurs présentent cependant des valeurs assez fortes :

- ✓ La Provence (13, sud 84, ouest 83, Maures) : IS entre 300 et 370,
- ✓ Les Hautes Alpes (Embrunais, Gapençais, Briançonnais) et Ubaye : IS autour de 300.
- ✓ Le nord de la Drôme : IS vers 300.

Les valeurs sont plus élevées sur deux zones : Etang de Berre-Côte Bleue (135 - IS 412) et Toulonnais (831 - IS 474).

- Conclusion sur la sensibilité au feu :

- ✓ 66, 11, ouest 34, Alpes du Sud et Corse : pas de sensibilité particulière au feu dans l'immédiat.
- ✓ Reste de la région : compte tenu du dessèchement superficiel, on notera la présence probable d'une sensibilité au feu dans les zones à végétation uniquement arbustive.
- ✓ **Sur les secteurs suivants 13, sud 84, ouest 83, Maures, 05 Embrunais-Gapençais-Briançonnais, Ubaye, nord 26** : compte tenu d'une sensibilité marquée à la fois au niveau arbustif et arboré, ces secteurs doivent être considérés comme **sensibles au feu, surtout par vent fort et basse humidité de l'air.**

Parmi ces secteurs, les zones 135 Etang de Berre-Cote Bleue et 831 Toulonnais présentent les conditions les plus défavorables.

Pour la zone 135 (IH/IS : 94/412 le 1/6/2004), sur la période statistique de 1979 à 2003, on relève uniquement 2 cas de valeurs supérieures. Il s'agit de 1982 (IH/IS : 101/562) et 1989 (IH/IS : 130/641). Les valeurs d'IS y sont très nettement supérieures.

Pour la zone 831, les valeurs de 2004 (IH/IS : 74/474 le 1/6/2004), sont du même ordre de grandeur que celle de 1989 (IH/IS : 81/446). L'indice IS est le plus élevé depuis 1979.

Bien que témoignant d'une sensibilité réelle au feu, ces valeurs n'ont toutefois rien du caractère exceptionnel du milieu de l'été 2003 (IS vers 1000). **Elles sont les indicateurs du début de la saison feux de forêt.**

La situation devra maintenant être suivie de très près. La saison feux de forêt est ouverte. En l'absence de pluies d'ici 10 jours, la sensibilité au feu se généraliserait. La situation pourrait devenir critique sur les secteurs 13, sud 84, 83 (ouest+Maures), 05, Ubaye et nord 26. Ces zones deviendraient alors très sensibles, avec possibilité de feux très importants.

Prochain bulletin : mi juin 2004.